



COLLOQUE

RETOUR(S) SUR L'ACTE ANORMAL DE GESTION : ÉVOLUTIONS ET POTENTIALITÉS

27 juin 2019

La Maison de L'Amérique Latine, 217
boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

organisé par le CEFEP

Le [Centre d'Etudes de Fiscalité des Entreprises de Paris \(CEFEP\)](#) de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas vous convie à son colloque annuel qui portera sur :

" Retour(s) sur l'acte anormal de gestion : évolutions et potentialités "

Programme :

13h45 - Accueil des participants

14h00 - Ouverture du colloque par [Martin COLLET](#), professeur à l'université Paris 2 Pantéon-Assas

14h15 - L'acte anormal de gestion : un champ d'application en évolution ?

- > Martin COLLET, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas,
- > Pierre COLLIN, conseiller d'État, président de la 8e chambre de la section du contentieux,
- > Polina KOURALEVA-CAZALS, professeur à l'université de Savoie.

15h00 - La preuve de l'acte anormal de gestion : le droit et la pratique

- > [Emmanuelle JOANNARD-LARDANT](#), maître de conférences à l'université Paris 2 Panthéon-Assas,



- > Florence LERAT, sous-directrice à la DGFIP (contentieux des impôts des professionnels),
- > Vincent VILLETTE, maître des requêtes au Conseil d'État.

15h45 - Pause

16h15 - Acte anormal de gestion et intégration fiscale : quelles spécificités ?

- > Grégory ABATE, sous-directeur à la DGFIP (fiscalité directe des entreprises),
- > [Gauthier BLANLUET](#), professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
- > Laurent OLLEON, avocat à la Cour, Orrick, Herrington & Sutcliffe LLP.

17h15 - Cocktail